



Storia, Archeologia, Scienze sociali

**9 AVRIL
2018
10H**

ÉCOLE FRANÇAISE DE
ROME

62 PLACE NAVONE
SALLE DE SÉMINAIRE

« *COMPARER, COMPARAISON, COMPARATISME* » :

SÉMINAIRE DE LECTURE EN SCIENCES SOCIALES DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME 2017-2018

Actualité de l'ambition anthropologique : comparatisme, universalisme et scientificité des sciences de l'homme

10h- 10h30 : Accueil

10h30 - 11h45 Laurent BARRY (EHESS)

« L'anthropologie est-elle une science expérimentale ? »

11h45 - 13h00 Paul SEABRIGHT (Toulouse School of Economics)

« Les comportements humains : vers un décloisonnement des disciplines »

13h00 - 14h15 : Pause

14h15 - 15h30 Christophe DARMANGEAT (Université Paris Diderot)

« Une science des rapports de genre est-elle possible ? »

15h30 - 16h : Discussion

ORGANISATION : SÉBASTIEN PLUTNIAK & BRUNO D'ANDREA

CONTACT : SECRANT@EFROME.IT

Actualité de l'ambition anthropologique : comparatisme, universalisme et scientificité des sciences de l'homme

4^e séance de la série « Comparer, comparaison, comparatisme » du
Séminaire de lecture en sciences sociales

9 avril 2018, École française de Rome, piazza Navona.
Organisation : Sébastien PLUTNIAK & Bruno D'ANDREA
<https://semefr.hypotheses.org/2396>

PRÉSENTATION ET RÉSUMÉS DES INTERVENTIONS

Cette séance portera sur le statut de la comparaison dans les travaux actuels d'anthropologie générale. La définition même de cette dernière n'est plus évidente : s'agit-il d'établir un discours scientifique « général » sur l'homme au sens qu'il concernerait la *masse entière* de tous les hommes, dans l'espace et dans le temps ? ou que ce discours traiterait d'aspects « généraux » au sens de *fondamentaux* (le « religieux », l'« économique ») ? ou, encore, généraux au sens de *causaux* (l'identification de régularités, de constantes anthropologiques ou de mécanismes) ? Par ailleurs, avec l'effacement de l'héritage structuraliste, constate-t-on aujourd'hui une diminution des travaux visant ces degrés de généralité ?

Les présentations des trois intervenants – confrontés dans leurs travaux à l'une ou l'autre de ces acceptions de la généralité anthropologique – nous conduiront vers ces questions. Les opérations de comparaison y sont impliquées, qu'elles concernent la mise en rapport et en équivalence d'observations diverses par leur *nombre*, diverse par la *nature des faits* observés, ou diverse par les *méthodes* et les *concepts* fondant l'observation.

L'anthropologie est-elle une science expérimentale ?

Laurent BARRY (EHES)

Je propose d'aborder ici la question de l'administration de la preuve en anthropologie dans le cadre d'une comparaison *au sein d'une même société* (je partirai de l'exemple des Peuls du Cameroun que j'ai étudié) mais *entre différentes communautés* de cet unique ensemble (communautés plus ou moins investis dans le pastoralisme et ayant une relation au pouvoir historiquement très variable). Je partirai de la définition première de Claude Bernard de la méthode expérimentale pour montrer que, contrairement à une idée trop répandue, celle-ci ne repose pas sur la nécessité d'une « manipulation » ou d'une action / intrusion du sujet dans l'objet de son expérience. Ainsi, dans le cadre médical auquel appartenait Claude Bernard l'idée d'expérimentation consistait pour lui en une méthode, celle de *l'observation des variations concomitantes* dans l'examen de pathologies et ce sans aucune intervention de l'observateur (le stade de l'observation des signes cliniques précédant et se différenciant bien sûr de celui du soin).

Dès lors, on peut poser que l'anthropologie (mais aussi bien la sociologie, la démographie ainsi que bien d'autres sciences humaines et sociales dont le sujet est – généralement – contemporain de l'observateur) en tant que sciences d'observations sont elles aussi tout à fait susceptibles d'asseoir leurs hypothèses sur l'observation de variations concomitantes d'un phénomène social. C'est ainsi la méthode que j'ai suivie dans l'un des aspects de ma recherche consistant à essayer de différencier ce qui, dans le système matrimonial, distinguait les idiosyncrasies propres aux communautés peules distinctes que j'étudiai, d'un « modèle » plus général du mariage peul entendu comme archétype culturel.

On verra alors qu'en identifiant certains facteurs qui explicitent des variations régionales on peut parvenir à isoler d'autres éléments qui au contraire restent constant et ne sont pas affectées par la variation de ces facteurs locaux, éléments qui sont alors les candidats les plus aptes à remplir les conditions de la définition d'un modèle global, dans le cas présent celui d'une expression *sui generis* du système matrimonial peul.

Lectures

- Laurent S. BARRY. 1998, « Les modes de composition de l’alliance : le “mariage arabe” », *L’Homme*, 147, p. 17–50, DOI : [10.3406/hom.1998.370504](https://doi.org/10.3406/hom.1998.370504).
- Laurent S. BARRY. 2000, « L’union endogame en Afrique et à Madagascar », *L’Homme*, 154–155, p. 67–100, DOI : [10.4000/lhomme.22](https://doi.org/10.4000/lhomme.22).

Les comportements humains : vers un décroisement des disciplines

Paul SEABRIGHT (Toulouse School of Economics)

Cet exposé expliquera comment les sciences économiques se sont démarquées de la sociologie historique et de l’histoire des civilisations à partir du XVIII^e siècle, et comment ces courants sont restés distincts au cours du XIX^e et du XX^e siècles. Il proposera ensuite quelques éléments qui font penser que ces courants sont en train de se rejoindre au XXI^e siècle. Un concept clé est l’écologie des populations : toutes les sciences sociales traitent de la façon dont les populations humaines gèrent leur environnement matériel, social et conceptuel. Les sciences économiques ont besoin de rester cohérentes avec l’anthropologie, la sociologie et les autres sciences sociales. Cette cohérence est imposée par le fait que chaque discipline traite de certains échanges entre les populations et leur environnement, et la cohérence de la matrice des échanges est la contrainte fondamentale qui assure l’unité des sciences sociales. Cet argument sera illustré par des exemples de l’analyse de la religion par diverses sciences sociales.

Lectures

- Paul SEABRIGHT. 2010, *A Natural History of Economic Life*, 2^e éd., Princeton : Princeton University Press, 400 p., p. 1–11.
- Paul SEABRIGHT. 2016, « Religion and Entrepreneurship: a match made in heaven? », *Archives de sciences sociales des religions*, 175, 3, p. 201–219, DOI : [10.4000/assr.27991](https://doi.org/10.4000/assr.27991).

Une science des rapports de genre est-elle possible ?

Christophe DARMANGEAT (Université Paris Diderot)

La construction d'une théorie sociale générale suppose la comparaison et la classification des réalités locales. La possibilité d'atteindre cet objectif, qui était celui de la science anthropologique à ses débuts, a ensuite été peu à peu contestée, au point que certains courants en sont venus à le nier en tant qu'objet scientifique. En partant de l'exemple des rapports de genre, on soulignera les difficultés – réelles – de parvenir à leur connaissance objective tout en soulignant l'impérative nécessité de conserver cette perspective.

Lectures

- Christophe DARMANGEAT, *L'oppression des femmes, hier et aujourd'hui : pour en finir demain ! Une perspective marxiste*, <http://cdarmangeat.free.fr/?p=d>, 42 p. ; résumé de :
- Christophe DARMANGEAT. 2012, *Le communisme primitif n'est plus ce qu'il était. Aux origines de l'oppression des femmes*, 2^e éd., Toulouse : Smolny, 464 p.